

# Les Bains du Rhône

## Alternative au projet et traversée piétonne de la rade



## Préambule

Les préoccupations climatiques futures, les besoins d'arborisation et l'accès à l'eau deviennent des sujets centraux des politiques d'aménagement.

Fort de l'immense succès des nouvelles plages de la Rive gauche, le parti des Verts-libéraux a lancé une [initiative](#) pour la réalisation des BAINS DU RHONE dans le centre urbain de Genève.

Avec plus de 5000 signatures, l'initiative a été validée par le Conseil d'Etat et acceptée le 15 janvier 2025 par le Conseil Municipal. Celui-ci a confié au Conseil administratif le soin de lancer des études sur des aménagements balnéaires sur le quai du Général-Guisan.

Force est de constater que le lieu choisi est une zone de transit, essentiellement minérale, exposée aux aléas climatiques (bise en hiver et canicule en été) ainsi qu'aux nuisances sonores du trafic du pont du Mont-Blanc.

L'orientation nord du quai proposée dans l'initiative n'est pas idéale pour l'ensoleillement et ne protège pas des nuisances. Une arborisation est aussi nécessaire pour créer un havre de fraîcheur et un écran aux bruits.

La recherche d'une plus grande attractivité du lieu m'a conduit à l'élaboration d'un projet alternatif pour les Bains du Rhône. Dans la continuité de ceux-ci, il m'est apparu qu'une traversée piétonne de la rade en aval du pont du Mont-Blanc avait sa place.

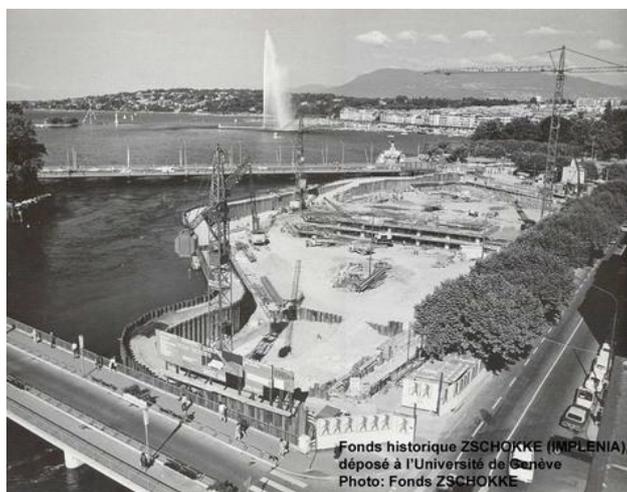
## L'opportunité du parking du Mont-Blanc

Le 25 mai 1972, l'inauguration du parking du Mont-Blanc marque l'aboutissement d'un exceptionnel projet. (voir photo du chantier)

La présence à trois mètres sous l'eau de sa toiture m'est apparue comme une opportunité pour réaliser un aménagement balnéaire mieux orienté, plus protégé et agrémenté d'une généreuse arborisation.

La pose directe d'éléments préfabriqués en béton sur le parking permettrait une mise hors-d'eau relativement simple. (voir coupe explicative p.9)

Des vestiaires, des WC, des douches ainsi qu'un parking à vélos trouveraient leurs places. Une pompe à chaleur exploitant le potentiel thermique du parking serait aussi envisageable.

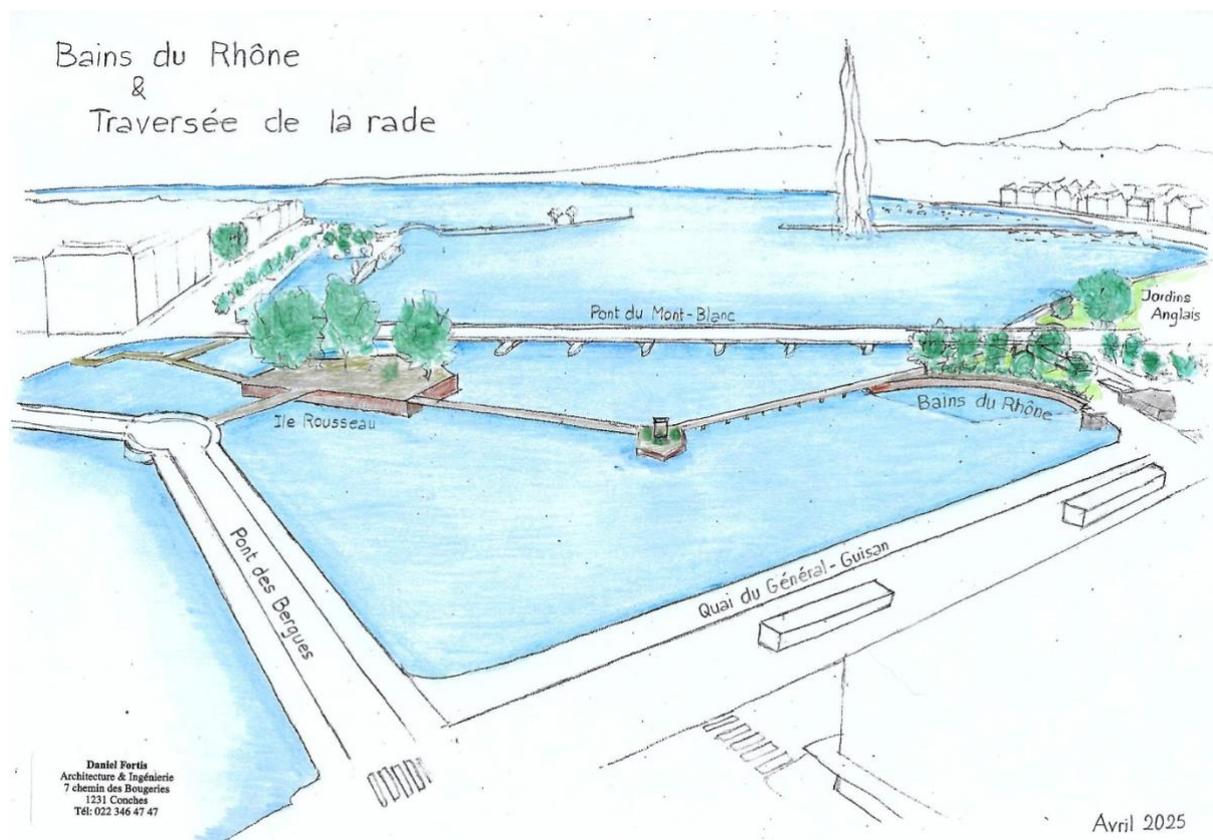


*Chantier du parking du Mont-Blanc*

## Traversée piétonne de la rade

Lors de la votation du 24 novembre 2024, la passerelle piétonne en amont du pont du Mont-Blanc a été refusée. La problématique d'une meilleure mobilité entre voitures / vélos / piétons reste non-résolue.

La réalisation des Bains du Rhône est une opportunité de repenser à une nouvelle traversée piétonne de la rade en aval du pont du Mont-Blanc.

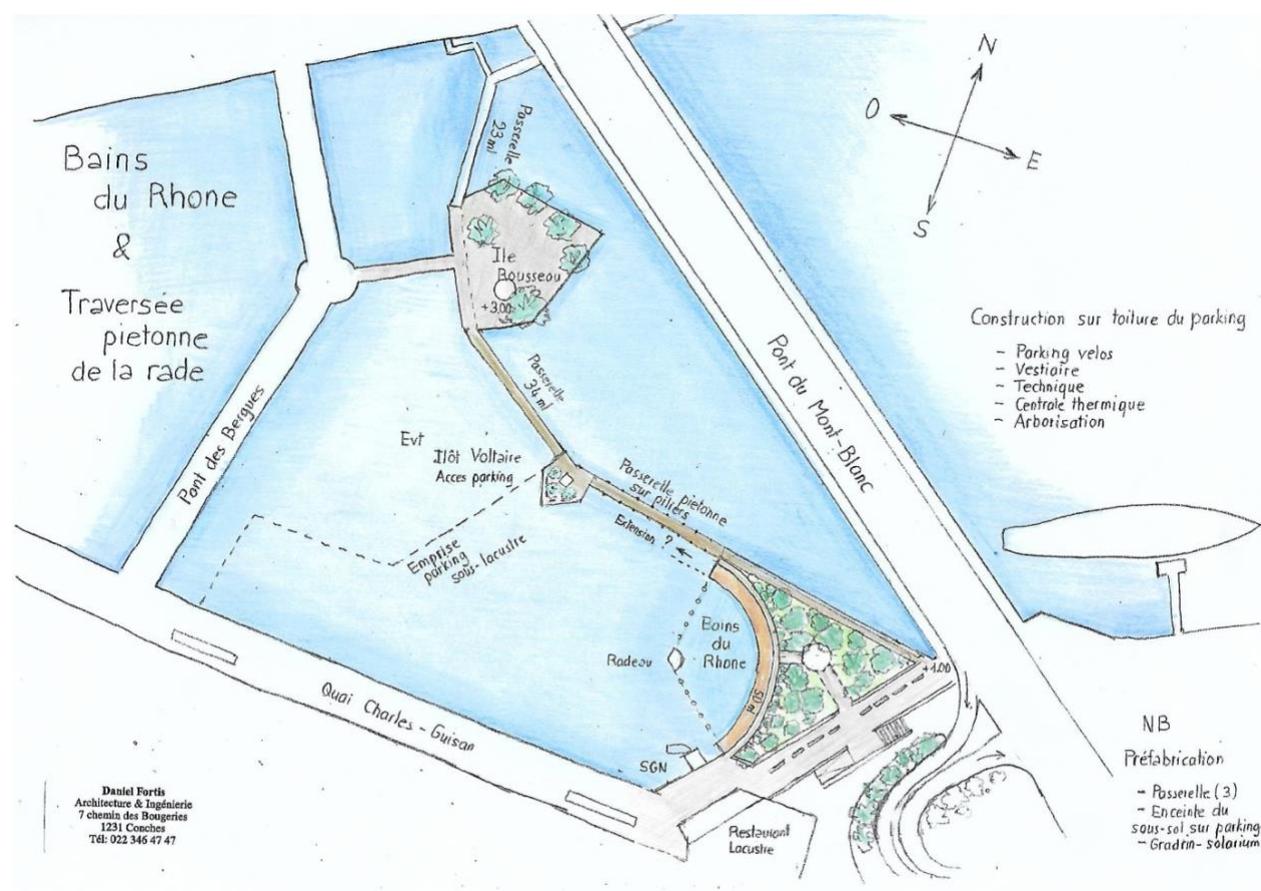


# Traversée en aval du pont du Mont-Blanc

La traversée proposée transiterait par l'île Rousseau et éventuellement par un îlot arborisé qui servirait à un troisième accès au parking sous-lacustre. Elle se terminerait sur la Rive Gauche par les Bains du Rhône.

Cette alliance entre le fonctionnel et le loisir serait une nouvelle attractivité pour les visiteurs et les Genevois.

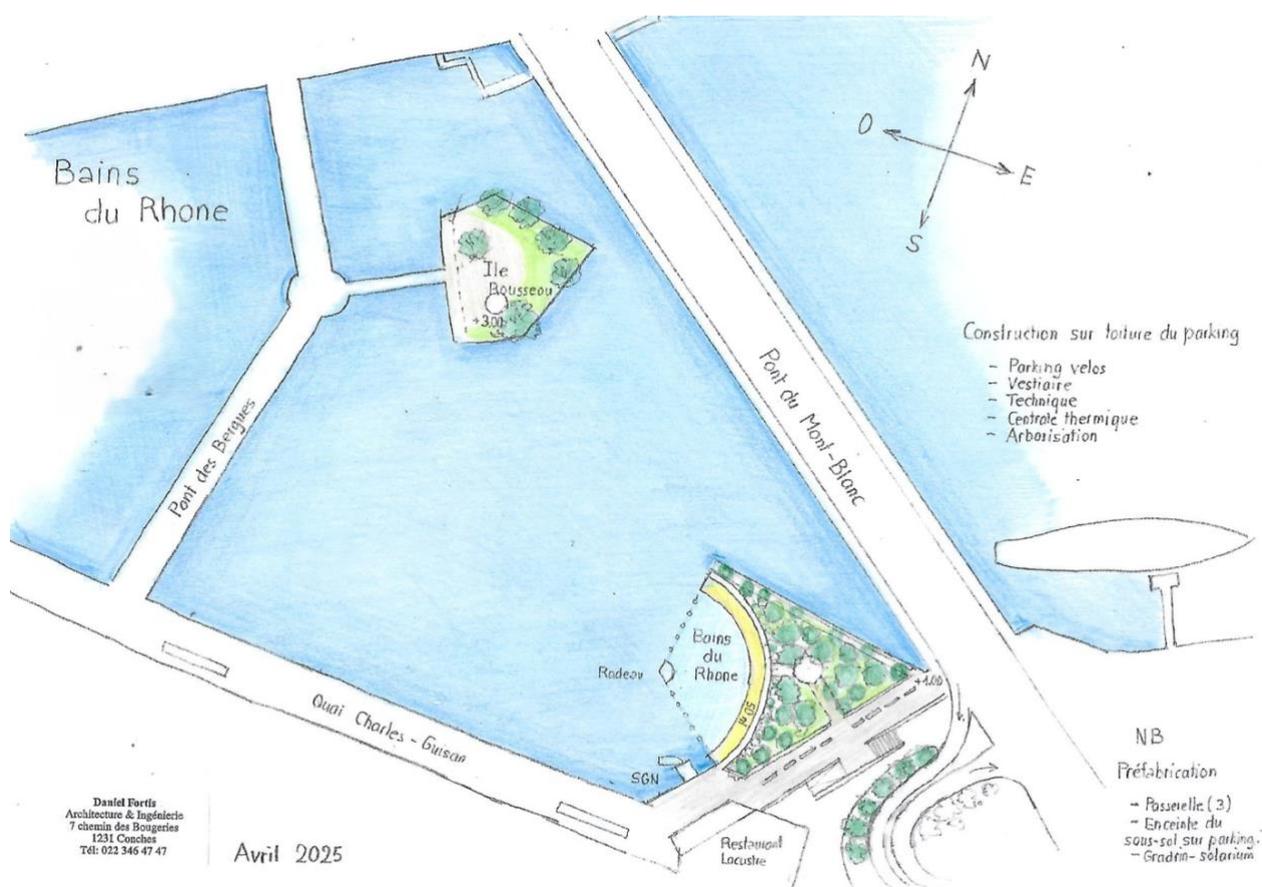
Le projet global de mobilité serait résolu dans un environnement arborisé, agréable et plus paisible.



# Nouvelle orientation des Bains du Rhône

Qui n'a pas apprécié les derniers rayons de soleil sur le quai du Général-Guisan tout en se demandant :

**Comment créer un environnement plus convivial et paisible ?**



## Augmenter l'attractivité

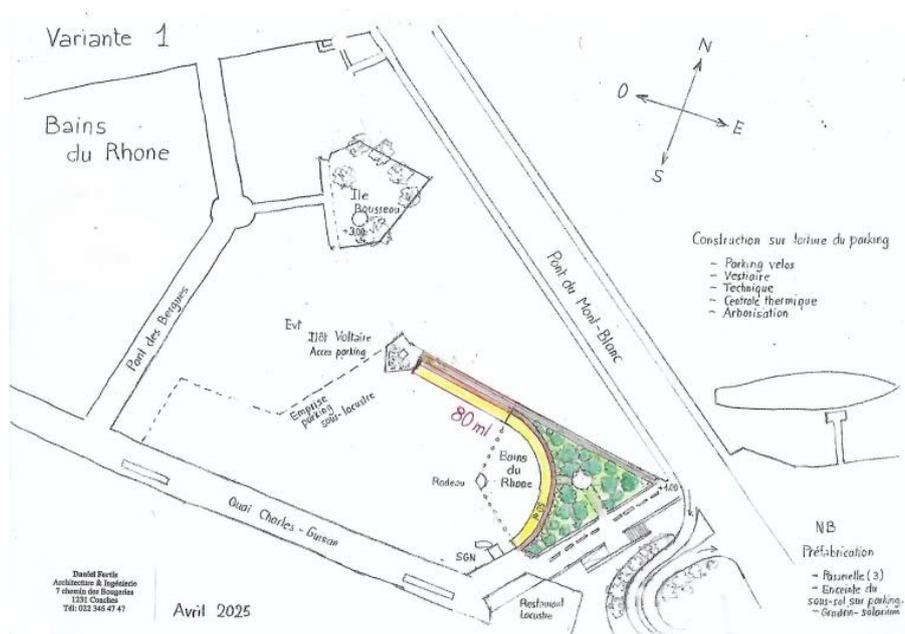
La création des Bains du Rhône est une excellente réponse pour autant qu'elle s'accompagne de mesures augmentant l'attractivité.

- ⇒ Une nouvelle orientation **sud-ouest** optimiserait l'ensoleillement et protégerait de la bise.
  
- ⇒ La forme en **arc de cercle** permettrait d'avoir un plan d'eau calme. Les objections des opposants concernant les dangers de noyade dus au courant seraient ainsi écartées.
  
- ⇒ Une ambiance intimiste et protégée serait renforcée par l'arborisation d'un **mini-parc**. Il serait un havre de fraîcheur et d'ombre en été et un écran protecteur contre le bruit et les morsures de notre bise.
  
- ⇒ La pose d'un **empierrement ou de gravier** clair sur la toiture du parking pourrait apporter une ambiance « mer du Sud » de l'eau (à la place d'une végétation lacustre peu engageante).

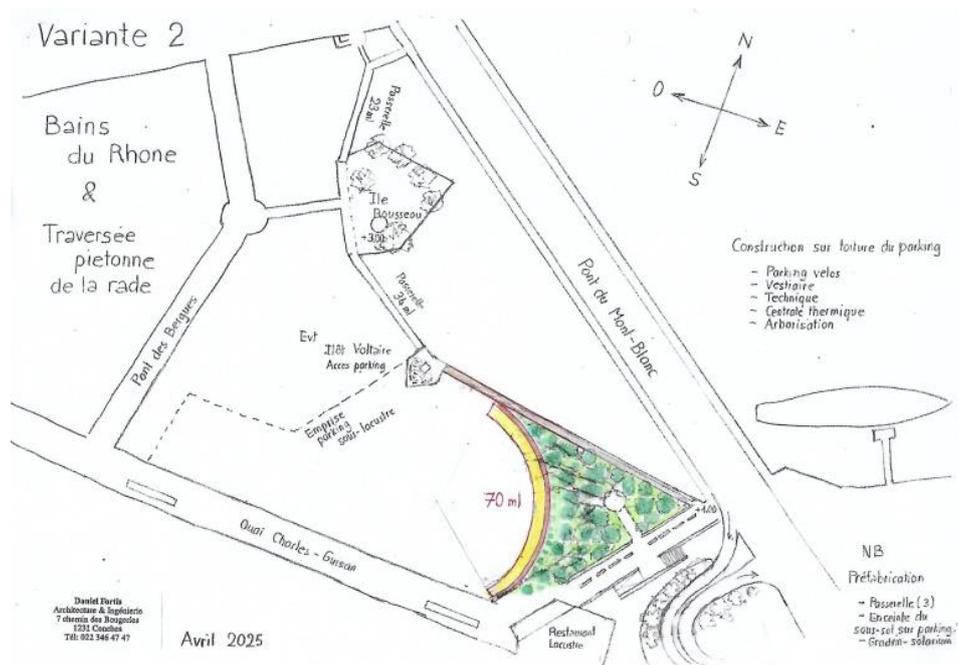
Des variantes permettraient d'agrandir la « plage-solarium » jusqu'à 80 mètres.

En voici deux propositions :

## Variante 1



## Variante 2



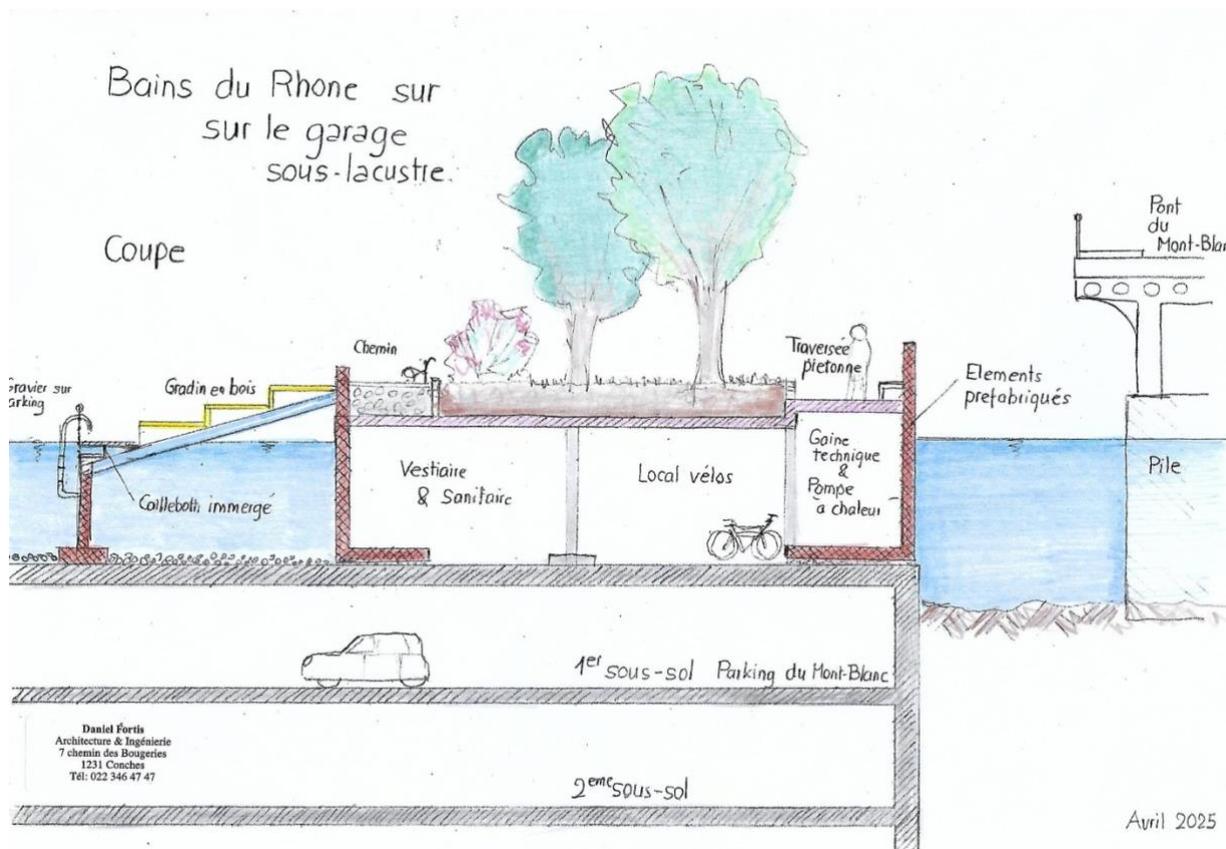
## Principes constructifs

Dans l'esprit de limiter au maximum l'importance et les délais des travaux sur site, le parking du Mont-Blanc servira de fondation des aménagements. Cela réduira les travaux de génie civil et permettra une utilisation optimale de la préfabrication hors chantier.

La pose d'éléments en béton préfabriqués sur la toiture immergée du parking permettra une mise hors d'eau aisée et rapide. Les diverses passerelles composant la traversée de la rade et la plage-solarium peuvent être aussi entièrement préfabriquées.

Ces possibilités de préfabrication contribuent à réduire l'impact des travaux.

## Coupe et principe de préfabrication



## Note finale

Ma proposition a été réalisée avec une précision liée à Google Maps. Elle n'est qu'une « vision » dont le dimensionnement et l'aspect réglementaire et normatif doivent être vérifiés.

Je me tiens à votre disposition pour commenter mon projet élaboré dans une démarche citoyenne désintéressée.

Genève, le 16 mai 2025

Daniel Fortis

Architecte - Ingénieur EPFZ-SIA

[dfortis7@gmail.com](mailto:dfortis7@gmail.com)

Tel : 079 355 29 83